



APPLICATION MULTIMÉDIA

# L'EXPÉDITION DU SAINT-ÉDOUARD

Une enquête historique autour d'un navire négrier

## GLOSSAIRE

### —❖❖❖ **Amirauté** ❖❖❖—

Juridiction d'Ancien Régime compétente en matière maritime, elle est juge des contentieux qui y sont relatifs.

### —❖❖❖ **Armateur** ❖❖❖—

Personne qui arme le navire, c'est-à-dire qui met à disposition d'un négociant un navire, un équipage, fournit le matériel, le ravitaillement, tout ce qui est nécessaire à l'expédition maritime.

### —❖❖❖ **Ancre** ❖❖❖—

Unité de mesure égale à 54 litres.

### —❖❖❖ **Brasse** ❖❖❖—

Mesure utilisée dans la marine. Il s'agit d'une longueur de corde entre les bras étendus. Elle varie de 7 à 5 pieds (en moyenne 1,6 m).

### —❖❖❖ **Captif** ❖❖❖—

Personne retenue prisonnière pour différentes raisons (maladie, travail, dette, prisonnier de guerre, razzia). Elle est privée de liberté d'action ou de mouvement et est destinée à être vendue pour la traite.

### —❖❖❖ **Cargaison** ❖❖❖—

Ensemble des marchandises embarquées sur un navire de commerce.

### —❖❖❖ **Cauris** ❖❖❖—

Aussi désignés sous le terme bouge, variété de coquillages venant de l'Océan Indien et utilisée en Afrique comme monnaie. Les cauris sont importés à Nantes avant d'être expédiés en Afrique pour le commerce de traite.

### —❖❖❖ **Cave** ❖❖❖—

Coffre contenant des bouteilles (vins ou eau-de-vie).

### —❖❖❖ **Commerce triangulaire** ❖❖❖—

Système commercial consistant à fournir de la main d'œuvre africaine (voir traite) aux colonies d'Amérique, et à diffuser en Europe les produits de ces colonies.

## —❖❖❖ **Compagnie des Indes** ❖❖❖—

Compagnie de commerce à monopole qui gère les opérations commerciales entre le royaume de France et l'Asie. Créée en 1664 par Colbert, cette compagnie fusionne avec celle du Sénégal en 1719 et s'occupe des opérations avec l'Afrique.

## —❖❖❖ **Coutumes** ❖❖❖—

Présents offerts aux rois africains et à leurs intermédiaires, qui couvrent les droits d'ancrage du navire et de traite.

## —❖❖❖ **Déclaration en guerre et marchandises** ❖❖❖—

Déclaration de l'armateur et du capitaine permettant à ce dernier de capturer d'autres navires marchands ennemis ou neutre mais dans le cadre de la législation en vigueur. En cas de transgression, la caution de 15 000 livres déposée au greffe de l'Amirauté est retenue.

## —❖❖❖ **Esclave** ❖❖❖—

Celui ou celle qui est privé(e) de sa liberté. Il est la propriété d'un maître qui peut disposer de lui comme d'un bien mobilier. Au 18<sup>e</sup> siècle, dans les colonies françaises, on désigne les esclaves sous le terme de « nègres » pour les hommes, « négresses » pour les femmes, « négrillons » pour les petits garçons et « négrittes » pour les petites filles.

## —❖❖❖ **Hardes** ❖❖❖—

Effets personnels d'un marin : vêtements, outils, accessoires.

## —❖❖❖ **Livre monnaie** ❖❖❖—

Monnaie en usage en France de 781 à 1795, souvent représentée par le symbole #.

## —❖❖❖ **Livre poids** ❖❖❖—

Unité de mesure correspondant à 489,5 grammes. La livre poids peut être divisée en différentes sous mesures : l'once 30,59 gr et le quarteron 122,4 gr. Pour exprimer les plus grandes unités, on trouve le quintal qui vaut 100 livres, le millier qui vaut 1000 livres et le tonneau de mer qui vaut 2000 livres (979 kg).

## —❖❖❖ **Morphy ou morphil** ❖❖❖—

Désigne l'ivoire brut (de l'espagnol *marfil*, lui-même de l'arabe *azm-al-fil*, qui signifie défense d'éléphant).

## —❖❖❖ **Négociant** ❖❖❖—

Personne qui exerce une activité commerciale d'une certaine importance. Il investit par exemple dans les expéditions maritimes, mais surtout il vend et distribue les produits débarqués à Nantes.

## —❖❖❖ **Nègre de pacotille** ❖❖❖—

Terme utilisé pour désigner les captifs réservés aux officiers de l'équipage d'un navire de traite.

## —❖❖❖ **Rasade** ❖❖❖—

Grains de verroteries de diverses couleurs.

## —❖❖❖ **Salampouris, liménéas, guigans, indiennes...** ❖❖❖—

Pièces de tissus provenant d'Inde et d'une grande diversité de textures ou d'impressions.

## —❖❖❖ **Traite** ❖❖❖—

Capture et commerce de prisonniers africains noirs revendus comme captifs.